

## Les Comités d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CÉRUL)

- ◆ Le Comité universitaire d'éthique de la recherche (CUÉ)
- ◆ Le Comité d'éthique de la recherche en sciences de la santé
- ◆ Le Comité d'éthique de la recherche en psychologie et en sciences de l'éducation
- ◆ Le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche

Les comités sectoriels étudient les projets, tandis que le CUÉ encadre leurs activités.

Les comités rassemblent plus de 40 membres bénévoles nommés par le Conseil d'administration de l'Université Laval:

- ◆ des chercheurs
- ◆ des membres de la communauté desservie par l'Université Laval
- ◆ des personnes versées en éthique
- ◆ des personnes spécialisées en droit

### Coordination et Secrétariat:

Comités d'éthique de la recherche  
Maison Michael-John-Brophy  
Université Laval  
Québec (Québec) G1K 7P4  
Tél.: (418) 656-2131, poste 4506  
Courriel : cer@vrr.ulaval.ca  
Pour information : www.cerul.ulaval.ca

## Cheminement des demandes d'approbation

Un comité sectoriel est identifié pour étudier le projet. Puis son président décide de la manière dont le projet sera évalué, soit :

- ◆ en comité restreint, pour les projets à risque minimal
- ou
- ◆ en comité plénier, si le projet présente des risques ou des inconvénients importants pour les sujets qui y participent ou s'il implique des personnes mineures ou majeures inaptes au sens de l'article 21 du *Code Civil du Québec*

Les chercheurs sont informés par écrit des recommandations du comité, dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la réunion. Un dialogue entre le chercheur et le comité peut s'ensuivre, au besoin.

Aucun recrutement de participants ne doit débiter tant que le projet n'a pas été approuvé.

Dans les cas des projets d'étudiants, l'émission du diplôme est conditionnelle à l'approbation préalable d'un comité sectoriel. Toutefois, à certaines conditions, les projets d'étudiants peuvent bénéficier d'une exemption.

## Quand et comment soumettre votre projet?

Les dates de réunion des comités et les échéances correspondantes pour le dépôt des demandes d'approbation sont précisées dans le calendrier des Comités, sur leur site Internet : [www.cerul.ulaval.ca](http://www.cerul.ulaval.ca)

Vous pouvez remplir le formulaire approprié directement sur le site Internet

- ◆ si vous avez le statut de chercheur, dès la confirmation du financement de votre projet ou si vous êtes sur le point de commencer la recherche ;
- ◆ si vous avez le statut d'étudiant, après que votre projet a été évalué et que votre directrice ou directeur de recherche a autorisé le dépôt de votre demande d'approbation en cosignant le formulaire.

Pour éviter des délais, **il est important de remplir correctement le formulaire et de joindre tous les documents nécessaires**, afin de permettre aux personnes qui étudieront votre projet de bien le comprendre et de prendre rapidement une décision.



## Sur quels aspects les Comités se penchent-ils principalement lors de l'étude des projets?

- ◆ Les risques (physique, politique ou psychologique) et les inconvénients potentiels encourus par les participants
- ◆ L'application ou non de l'article 21 C.c.Q. pour les recherches impliquant des personnes mineures ou inaptes
- ◆ Le mode de recrutement des participants au projet de recherche
- ◆ Les modalités prévues pour obtenir leur consentement, au début et tout au long du projet
- ◆ Le consentement des parents des participants mineurs
- ◆ L'obtention d'autorisations spécifiques, notamment dans le cas des communautés autochtones
- ◆ Les documents d'information sur le projet et leur mode de présentation
- ◆ Les mesures garantissant la confidentialité ou l'anonymat, le cas échéant
- ◆ La gestion, la conservation et l'utilisation prévue des données

## Les principes éthiques de la recherche avec des sujets humains au Canada

Les Comités d'éthique de la recherche sont guidés dans leur travail par des principes énoncés par les organismes provinciaux et fédéraux qui financent la recherche. Ils portent une attention particulière aux critères suivants:

- ◆ le respect de l'autonomie des participants et l'obtention de leur consentement libre et éclairé, sans pression ou influence induite
- ◆ le partage d'une information claire sur les implications de la participation
- ◆ la possibilité pour les participants de se retirer d'un projet sans préjudice
- ◆ le respect de la vie privée des participants et de la confidentialité des données, ainsi que du matériel recueilli grâce à leur participation au projet

La procédure d'évaluation éthique des projets de recherche s'harmonise entre autres avec:

- *L'Énoncé de politique des trois conseils* (CRSH, CRSNG et IRSC)
- *Le Plan d'action ministériel* (MSSS)
- Les bonnes pratiques cliniques selon Santé Canada.



Les Comités d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CÉRUL)

**Vous étudiez, enseignez ou faites de la recherche à l'Université Laval et vous voulez réaliser un projet impliquant des êtres humains?**

**Votre projet doit être étudié et approuvé par l'un des Comités d'éthique de la recherche de l'Université Laval**



Comité d'éthique de la recherche  
Maison Michael-John-Brophy  
Université Laval  
Québec (Québec) G1K 7P4  
Tél.: (418) 656-2131, poste 4506  
Courriel : cer@vrr.ulaval.ca  
Pour information : www.cerul.ulaval.ca